

Consultation à venir

PROGRAMME ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE (ECR)

Une consultation de la FAE sur le programme ECR se tiendra du 22 mai au 15 juin 2018. D'ici quelques semaines, vous recevrez l'information nécessaire pour y participer. À l'issue de cette consultation, les instances de la FAE auront à se prononcer sur la question.

Réfléchissons et échangeons!

Afin de stimuler les conversations et échanges des membres de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) sur le programme ECR, voici quelques extraits de textes favorables ou critiques à son sujet.

MISE EN CONTEXTE

Le programme ECR fait partie intégrante du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) depuis 2008. Il remplace à la fois les anciens programmes d'enseignement religieux catholique ou protestant et le programme d'enseignement moral. Depuis la rentrée 2008, il est enseigné à tous les élèves du Québec, et ce, à tous les niveaux du primaire et du secondaire, à l'exception de la troisième secondaire. Une formation initiale spécifique en enseignement lui est aussi consacrée.

DÉCISION DU CONGRÈS DE JUIN 2013

Décision du Congrès de juin 2013 sur le dossier de la laïcité

« Le Congrès confie au Conseil fédératif la tâche de prendre les moyens nécessaires, dont un groupe de travail constitué d'enseignantes et enseignants en ECR, avant de procéder à une consultation des membres, pour approfondir sa réflexion sur le programme Éthique et culture religieuse, avant de prendre position et de faire des recommandations au Congrès de 2016 pour décision et représentations ultérieures auprès du gouvernement. »

Mandatée par le Congrès de juin 2013, la FAE a mis sur pied un groupe de travail réunissant des enseignantes et enseignants en ECR afin de faire avancer la réflexion à ce sujet. Ses travaux ont mené à l'élaboration de l'outil de consultation qui sera utilisé sous peu afin de connaître l'avis de tous les membres de la FAE.

Toutefois, près de 10 ans après sa mise en œuvre, le programme ECR se retrouve périodiquement au cœur des débats au Québec, que l'on traite de la laïcité ou que l'on critique le contenu du programme et des manuels. De plus, il y a de fortes chances que ce programme fasse sous peu l'objet d'une révision par le ministère de l'Éducation. Le moment est donc propice pour effectuer cette réflexion.

Bonne lecture!

EXTRAITS DU PROGRAMME ECR

« Le programme Éthique et culture religieuse constitue l'aboutissement d'un long processus au cours duquel le système scolaire québécois est passé de structures et d'orientations essentiellement confessionnelles – catholiques et protestantes – à des structures entièrement laïques. Orientée vers l'émergence d'institutions scolaires respectueuses de la liberté de conscience et de religion de tous les citoyens, cette transformation s'est amorcée avec la réforme scolaire des années 1960, alors que l'État québécois décidait d'assumer pleinement sa mission publique d'éducation. » (page 6)

(...) Tout en conservant leur spécificité, les deux volets de la formation [commune en éthique et en culture religieuse] accordent une place commune au dialogue et partagent les mêmes finalités : la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun. Le jumelage dans un même programme d'une formation en éthique et en culture religieuse s'inscrit dans une certaine continuité, puisque les programmes optionnels [d'avant septembre 2008] comportaient déjà un enseignement moral; il introduit toutefois divers points de rupture avec la façon dont l'enseignement moral aussi bien que l'enseignement religieux étaient conçus jusqu'à maintenant. » (page 6)

« Comme plusieurs sociétés démocratiques, le Québec se caractérise par un pluralisme grandissant. Ce pluralisme se manifeste notamment dans la diversité des valeurs et des croyances que préconisent des personnes et des groupes et qui contribuent à façonner la culture québécoise. Facteur important d'enrichissement, la diversité peut parfois devenir une source de tension ou de conflit. Pour vivre ensemble dans cette société, il est nécessaire d'apprendre collectivement à tirer profit de cette diversité. Il importe dès lors de s'y sensibiliser et d'entreprendre une réflexion et des actions favorisant le bien commun. Le programme Éthique et culture religieuse entend contribuer à cet apprentissage. En réunissant dans un

même programme l'éthique et la culture religieuse, deux dimensions essentiellement distinctes mais renvoyant l'une et l'autre à des zones d'expression particulièrement sensibles de la diversité, on compte aider les élèves à mener une réflexion critique sur des questions éthiques et à comprendre le fait religieux en pratiquant, dans un esprit d'ouverture, un dialogue orienté vers la recherche du vivre ensemble. » (page 9)

« Le programme Éthique et culture religieuse vise le développement de trois compétences : réfléchir sur des questions éthiques, manifester une compréhension du phénomène religieux et pratiquer le dialogue. Il importe que les trois compétences soient développées en complémentarité les unes avec les autres plutôt que de façon séquentielle et linéaire. Pour ce faire, des situations d'apprentissage et d'évaluation sont prévues pour chacune des années d'un cycle d'enseignement et visent des apprentissages spécifiques en éthique ou en culture religieuse. Certaines font simultanément appel aux deux premières compétences, mais, dans tous les cas, la compétence relative au dialogue doit être sollicitée.

(...) En effet, lorsque des questions éthiques et des sujets touchant le phénomène religieux sont soumis aux exigences d'un dialogue rigoureux, il en résulte une prise en compte respectueuse des personnes, de leurs attitudes et de leurs actions. Cet exercice permet également la recherche de valeurs communes, la valorisation de projets qui favorisent le vivre-ensemble et la promotion des principes et des idéaux démocratiques de la société québécoise. » (page 11)

Rendez-vous sur le site du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) pour consulter le programme complet : <http://www.education.gouv.qc.ca/de/contenus-communs/parents-et-tuteurs/programme-ethique-et-culture-religieuse/>.

PRISES DE POSITION FAVORABLES AU PROGRAMME ECR

Le vrai visage du cours *Éthique et culture religieuse*

Le 16 décembre 2016, le texte de Martin Dubreuil, enseignant d'ECR, a été publié dans Le HuffPost Québec. Au nom d'un collectif de 70 signataires, il fait un plaidoyer « pour » un cours d'ECR 2.0 qui prend en compte les objections que l'on y fait. En voici les principaux arguments :

CONTRE	POUR
La religion devrait être oubliée et « enterrée »; elle n'a pas sa place dans une société laïque.	La religion façonne la vie de milliards de personnes (84 % de la population mondiale se dit croyante), le phénomène religieux existe, que l'on soit pour ou contre. En 2016, comme l'affirme le philosophe français Roger-Pol Droit, la culture religieuse est indispensable. Pour lui, il faut « (...) avoir, sur toutes ces questions, des points de repère. Pour la "culture générale" et la compréhension des œuvres d'art. Pour la vie quotidienne (...). Dans tous les pays, à présent, voisinent des gens de croyances différentes, qui doivent apprendre à se connaître. »
Le cours ECR est une sorte de catéchèse des religions et valorise le fait d'appartenir à une religion.	L'approche du cours ECR du phénomène religieux est culturelle, non catéchétique et se fait sans aucun prosélytisme. Elle se veut également respectueuse des croyances qui composent nos sociétés. De plus, la posture de l'enseignant prescrite par le programme est la neutralité.
Le cours ne parle pas suffisamment des athées, des agnostiques et des visions séculières.	Même si le programme le permet déjà au secondaire et que beaucoup d'enseignants d'ECR expliquent la pensée de Sartre, d'Épicure, de Kant et de Mill (...), il faut donner à l'athéisme et aux autres visions séculières du monde la place qui leur revient de droit, même au primaire.
Ce cours ne permet pas de poser un regard critique sur le religieux.	<p>Le programme le permet déjà au secondaire. Sur le terrain, déjà bon nombre d'enseignants posent un regard critique sur les comportements promus par les religions qui vont à l'encontre de valeurs québécoises telles que l'égalité des sexes, la primauté du droit, la non-violence, la séparation des Églises et de l'État (...). Nous croyons qu'il serait tout de même nécessaire que le MESS étende l'application de ce regard critique à tous les cycles. Ce cours, fondé sur des approches religieuse, sociologique, phénoménologique, anthropologique et historique peut et doit permettre de poser un regard critique.</p> <p>(...) Réduire la religion à un phénomène historique, comme certains voudraient le faire en déplaçant le volet « culture religieuse » dans les cours d'histoire, serait se priver d'une compréhension beaucoup plus large du phénomène religieux, notamment dans ses dimensions culturelles, éthiques et expérientielles. Les enseignantes et enseignants d'ECR ont justement développé une expertise dans ce domaine. (...)</p>
Les manuels d'ECR contiennent des images stéréotypées des femmes, des autochtones et des croyants, et participent au maintien de l'inégalité entre les hommes et les femmes.	<p>Les manuels d'ECR ou les cahiers d'activités, même approuvés par le MEES, ne sont pas le programme lui-même. Si des manuels comportent certaines faiblesses, il faut les réviser. Leur accorder toute l'importance est réducteur. Mais surtout, l'ECR vise justement à défaire les préjugés et les stéréotypes sur l'ensemble des personnes et des groupes marginalisés. Encore une fois, dans les classes, c'est ce travail qui est accompli par les enseignants. Oui, nous devons parler davantage, entre autres, de sexisme et de racisme systémique.</p> <p>L'ensemble des écoles et de leur direction [doivent respecter] les heures devant être consacrées au programme et [confier] l'ECR à des enseignantes et enseignants qualifiés en la matière et non plus à des enseignants parfois sans formation dans le domaine. Cette pratique, trop souvent constatée, peut avoir pour effet d'affaiblir la qualité et la crédibilité du cours.</p>

Éthique et culture religieuse : une réponse appropriée au défi du pluralisme

« ... Que voulons-nous pour cette société diversifiée qu'est maintenant – et que continuera d'être – la société québécoise ? Et comment comptons-nous préparer nos jeunes à bien vivre au sein de cette société pluraliste et démocratique ? On peut alors parler de véritable défi. Pour l'ensemble de la société, la tâche est celle de redéfinir, au moins à certains égards, les modalités de notre vivre ensemble ; pour notre système éducatif, le défi posé par le pluralisme consiste à préparer nos jeunes – qui en font déjà l'expérience – à extraire le meilleur, pour eux et leurs semblables, de la richesse de ce pluralisme. En somme, il s'agit d'en faire des citoyens « raisonnables », capables de s'ouvrir aux autres et de contribuer à un meilleur vivre ensemble. » (extrait tiré du livre de Luc Bégin, paru en 2008)

Évitons diatribes personnelles et généralisations abusives!

« Dès à présent, le MEES devrait préparer l'évaluation qui permettra d'en mesurer les succès et les lacunes. C'est la seule manière d'éviter les diatribes personnelles et les jugements tirés d'un exemple isolé, voire des intentions militantes des uns et des autres. Le Québec peut être fier de cette structure normative qui relie le programme ECR à l'enseignement collégial de la philosophie, tous deux placés par le législateur au service de finalités citoyennes. Dans cette séquence, l'éthique et le dialogue sont les bases de cette culture publique commune qui constitue l'exigence la plus importante de notre temps. » (extrait d'un texte de Georges Leroux, paru dans *Le Devoir* le 14 avril 2016)

Le débat doit se clore sur le terrain politique

« Après avoir passé avec succès le test judiciaire, le débat sur le programme ECR a atterri en 2016 sur le terrain politique. (...) Tant ceux qui estiment ce programme pertinent, que le ministère et ceux qui le dispensent, doivent par ailleurs prendre sérieusement en compte certaines des critiques dont il est l'objet. L'une d'elles concerne le temps accordé à ce cours. Pour l'heure, il s'enseigne durant les six ans du primaire et durant quatre des cinq années du secondaire. C'est trop, surtout en comparaison du temps accordé à d'autres disciplines tout aussi pertinentes. » (extrait d'un texte de Jean-Pierre Proulx paru dans *Le Devoir* le 5 janvier 2017)

PRISES DE POSITION CRITIQUES AU PROGRAMME ECR

Sortir de la brume, avancer dans la clarté

« Selon les évêques, une orientation prometteuse du nouveau cours, c'est de favoriser le vivre ensemble et l'ouverture aux autres. Voilà, il est vrai, un objectif fort louable. Mais qu'est-ce donc qui empêchait le cours d'enseignement religieux en vigueur jusqu'ici, dont ils étaient responsables et qu'ils ont approuvé, de poursuivre ce même objectif? Depuis quand faut-il passer par la neutralité et par le décorticage sociologique du phénomène religieux pour s'ouvrir aux autres? (...) Les parents inquiets ou mécontents pourront revendiquer le droit d'exemption que leur reconnaît la loi. Mais les évêques estiment que l'on ne doit exercer ce droit qu'avec circonspection et aimeraient plutôt que l'on fasse confiance à l'appareil bureaucratique qui a élaboré le nouveau cours. (...)

L'enjeu est majeur, car la liberté religieuse est un volet de la liberté tout court. Dans cette optique, ils pourraient plaider pour la réhabilitation de l'article 41 de la Charte des droits et libertés du Québec qui proclamait, avant d'être émasculé, que « les parents ou les personnes qui en tiennent lieu ont le droit d'exiger que, dans les établissements d'enseignement public, leurs enfants reçoivent un enseignement religieux ou moral conforme à leurs convictions, dans le cadre des programmes prévus par la loi. » (extrait tiré d'un texte de Louis O'Neil paru dans *Le Devoir* le 31 mars 2008)

La face cachée du cours Éthique et culture religieuse

« Ce cours soulève de nombreux problèmes philosophiques, éthiques, pédagogiques et juridiques. S'agit-il vraiment d'un cours de « culture religieuse » et qu'est-ce que la « culture religieuse » ? Comment enseigner cette culture sans transmettre les croyances d'où elle est issue? Comment prétendre à la neutralité si les éléments conflictuels des religions sont ignorés? Comment développer le « vivre ensemble » si le cours mise sur la promotion et le renforcement des différences? Comment la formation de l'esprit critique, qui est l'un des objectifs généraux de l'école, peut-elle être

servie si les croyances religieuses sont mises à l'abri de la critique? Comment ce cours sert-il ou dessert-il la prévention de la radicalisation religieuse? Les préceptes religieux enseignés dans le volet culture religieuse sont-ils conciliables avec l'humanisme des droits fondamentaux, dont le droit à la liberté de conscience et l'égalité des sexes, enseigné dans le volet éthique? Pourquoi la Cour suprême a-t-elle refusé d'en accorder le droit à l'exemption? » (page 10 du livre de Daniel Baril et al, Leméac, 2016)

Éthique et culture religieuse, éduquer ou endoctriner?

« Au nom du respect et de la tolérance, on se refuse à examiner les religions sous l'angle de la logique, de la science, de la raison. Les récits mythiques sont présentés sans recul objectif, sans discussion. Des exercices valant des points demandent aux enfants du primaire de choisir leur rite préféré ou d'organiser une petite cérémonie religieuse. Les explications scientifiques sur l'origine du monde et de la vie ne sont jamais mises en parallèle avec les discours religieux. Vous ne trouverez pas le moindre examen critique du mal que l'on peut faire au nom de la religion : pas un mot sur le terrorisme, les crimes d'honneur ou la misogynie. Comprenez-moi bien : il ne s'agit pas d'enseigner l'hostilité à la religion, ce qui ne serait que le remplacement d'un dogmatisme par un autre. (...)

Au fond, l'enfant est exposé, pendant des années, à une vision du phénomène religieux qui lui inculque qu'il est vertueux de croire sans se questionner et irrespectueux de questionner cela. Au nom du fameux « vivre ensemble », on fait la promotion enthousiaste de toutes les différences qui permettront à chacun de rester replié dans sa communauté d'origine. Il ne faut pas simplement modifier ce cours. Il aurait fallu recommencer à zéro. Ça n'arrivera pas et c'est très regrettable. » (extrait d'un texte de Joseph Facal paru dans *Le Journal de Montréal* le 6 avril 2017).

RETRAIT DU VOLET « CULTURE RELIGIEUSE » DU COURS ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE

Le 30 novembre 2016, 5345 personnes avaient signé une pétition, disponible sur le site de l'Assemblée nationale, afin que le ministre de l'Éducation retire le volet « culture religieuse » du cours ECR. En voici quelques extraits :

Considérant que :

- ③ Le cours ECR, qui se devait d'être donné avec une optique historique, voire critique, est en fait une véritable promotion des religions allant à l'encontre de son objectif premier de non-confessionnalité et de laïcité.
- ③ Le volet « culture religieuse » du cours ECR a pour effet d'inciter les jeunes enfants à s'identifier à des pratiques religieuses stéréotypées, sexistes et parfois fondamentalistes.
- ③ Les enseignements offerts dans ce cours occultent la contradiction entre certains préceptes religieux et le principe d'égalité des droits entre les sexes, valeur fondamentale de la société québécoise.
- ③ Le volet « culture religieuse » ne permet pas d'atteindre les objectifs du « vivre ensemble » initialement visés et que, bien au contraire, il pousse au cloisonnement des individus dans des groupes identifiés par des pratiques religieuses, parfois très contraignantes et discriminatoires envers les femmes.

POSITIONS DE LA FAE SUR LA LAÏCITÉ

À la suite du Congrès de juin 2013, la FAE a mené une réflexion rigoureuse et approfondie et a consulté ses membres sur le modèle de laïcité à privilégier. Forte des décisions prises démocratiquement, la FAE a proposé un modèle de laïcité rassembleur pour le Québec. En voici les grandes lignes :

- ⦿ ***La laïcité des institutions publiques est primordiale pour garantir la cohésion de la société québécoise.***
- ⦿ ***L'État laïque doit protéger l'égalité de toutes et tous, sans aucune discrimination, qu'elle soit fondée sur l'origine ethnique, le sexe, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle ou la religion.***
- ⦿ ***L'égalité en droit de tous les êtres humains ne saurait souffrir d'aucune entorse.***
- ⦿ ***La société québécoise doit défendre la liberté d'expression et de conscience.***
- ⦿ ***La société québécoise doit viser l'intégration et non l'assimilation des personnes immigrantes.***
- ⦿ ***La liberté de religion doit inclure le droit à l'athéisme.***
- ⦿ ***La société québécoise doit être ouverte à la pluralité de valeurs et de religions.***
- ⦿ ***La société québécoise doit dénoncer et s'opposer à toutes formes d'intégrisme.***
- ⦿ ***Les institutions publiques québécoises doivent être laïques.***
- ⦿ ***L'école publique québécoise doit être laïque.***
- ⦿ ***L'école publique québécoise est une institution fondamentale de la société et est essentielle à la promotion de la cohésion sociale.***

